

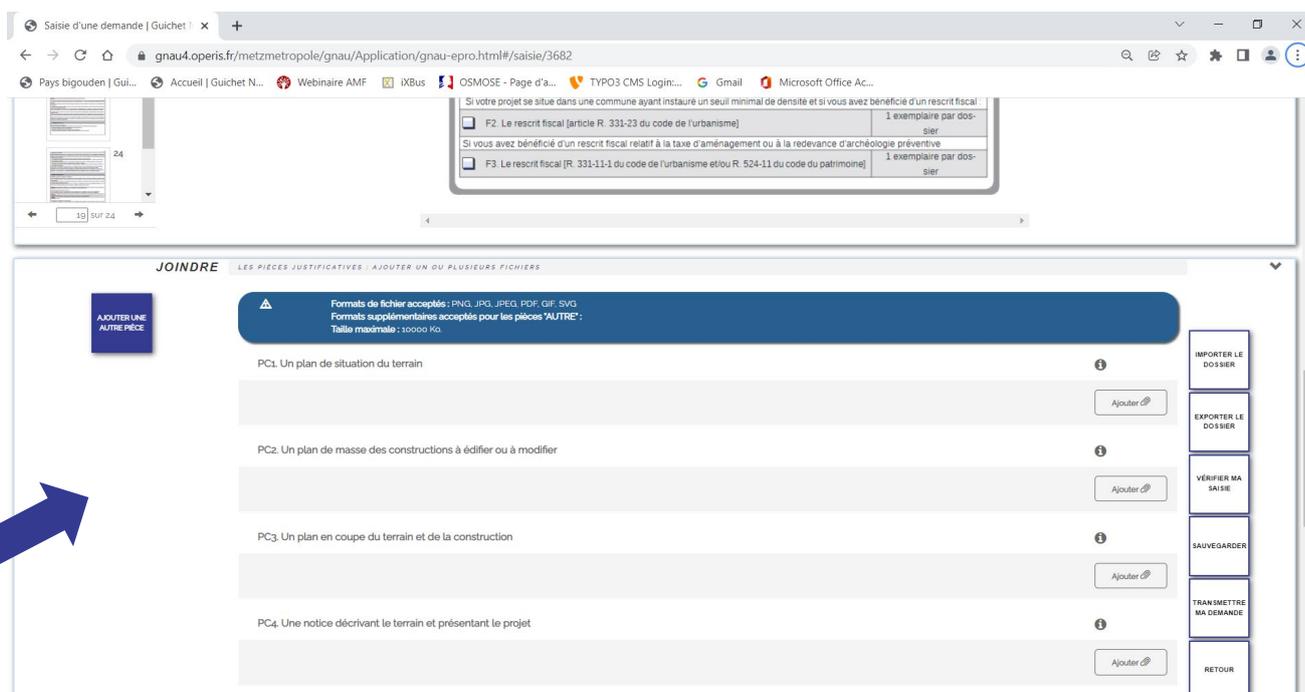
JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE MA DEMANDE D'URBANISME

Une fois votre Cerfa complété et selon la demande que vous êtes en train de déposer, plusieurs pièces et documents justificatifs seront attendus pour finaliser votre dossier. Voici quelques conseils pratiques pour parvenir à les déposer sans difficulté.

Etape 1

Comment visualiser les pièces qui me sont demandées ?

- Dans la section de page à la suite de votre Cerfa, vous trouvez l'espace « JOINDRE - Les pièces justificatives : **Ajouter un ou plusieurs fichiers** »
- Selon votre type de demande d'urbanisme, il vous faudra donc joindre ici l'ensemble des pièces requises dans la liste pour pouvoir finaliser et transmettre votre dossier



The screenshot shows a web browser window with the URL `gnau4.operis.fr/metzmetropole/gnau/Application/gnau-epro.html#/saisie/3682`. The page title is "Saisie d'une demande | Guichet". The main content area is titled "JOINDRE - LES PIÈCES JUSTIFICATIVES : AJOUTER UN OU PLUSIEURS FICHIERS".

At the top, there is a table of required documents:

Si votre projet se situe dans une commune ayant instauré un seuil minimal de densité et si vous avez bénéficié d'un rescrit fiscal :		1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/>	F2. Le rescrit fiscal [article R. 331-23 du code de l'urbanisme]	
Si vous avez bénéficié d'un rescrit fiscal relatif à la taxe d'aménagement ou à la redevance d'archéologie préventive		
<input type="checkbox"/>	F3. Le rescrit fiscal [R. 331-11-1 du code de l'urbanisme et/ou R. 524-11 du code du patrimoine]	1 exemplaire par dossier

Below this, a blue box contains the following information:

Formats de fichier acceptés : PNG, JPG, JPEG, PDF, GIF, SVG
Formats supplémentaires acceptés pour les pièces 'AUTRE' :
Taille maximale : 10000 Ko.

The main list of documents to be added is as follows:

- PC1. Un plan de situation du terrain [Ajouter]
- PC2. Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Ajouter]
- PC3. Un plan en coupe du terrain et de la construction [Ajouter]
- PC4. Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Ajouter]

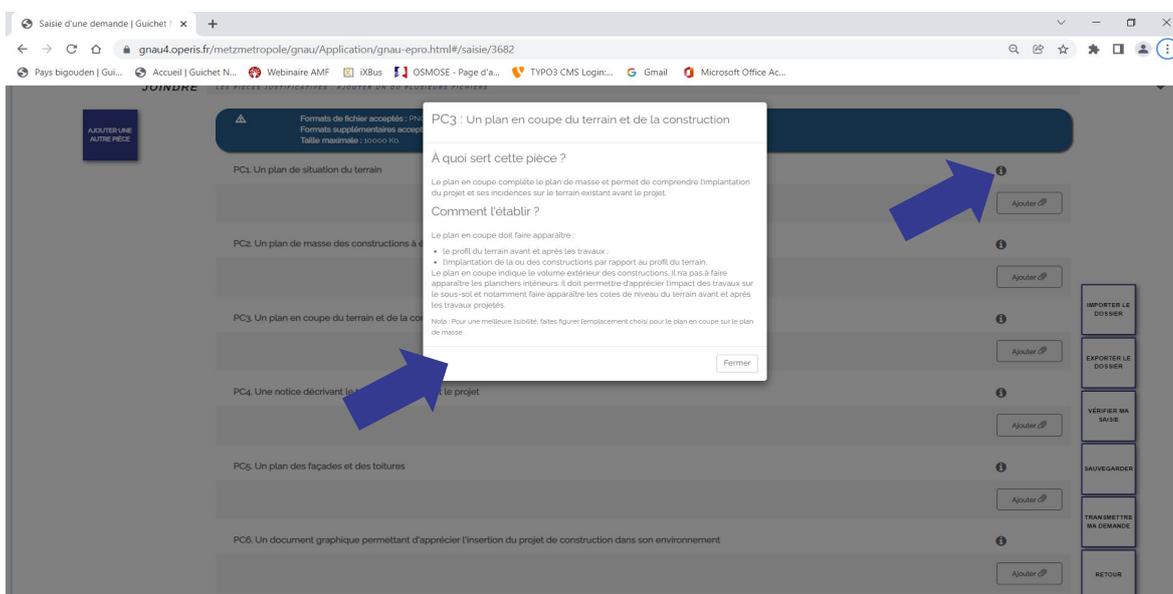
On the right side, there is a vertical menu with buttons: IMPORTER LE DOSSIER, EXPORTER LE DOSSIER, VÉRIFIER MA SAISIE, SAUVEGARDER, TRANSMETTRE MA DEMANDE, and RETOUR. A blue arrow points to the "AJOUTER UNE AUTRE PIÈCE" button on the left side of the document list.

JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE MA DEMANDE D'URBANISME

BON A SAVOIR !

Vous hésitez sur les spécificités attendues pour chacune des pièces requises ?

Rendez-vous en bout de ligne correspondante sur le bouton « Information »  Pour chaque type de pièce il vous sera précisé son utilité dans votre dossier ainsi que les informations incontournables que doit comporter le document (EX ci-dessous pour la pièce PC3)



PC3 : Un plan en coupe du terrain et de la construction

À quoi sert cette pièce ?

Le plan en coupe complète le plan de masse et permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain existant avant le projet.

Comment l'établir ?

Le plan en coupe doit faire apparaître :

- le profil du terrain avant et après les travaux ;
- l'implantation de la ou des constructions par rapport au profil du terrain.

Le plan en coupe indique le volume extérieur des constructions. Il n'a pas à faire apparaître les planchers intérieurs. Il doit permettre d'apprécier l'impact des travaux sur le sous-sol et notamment faire apparaître les cotes de niveau du terrain avant et après les travaux projetés.

Note : Pour une meilleure lisibilité, faites figurer l'emplacement choisi pour le plan en coupe sur le plan de masse.

Deux règles simples pour vos pièces justificatives :

Téléchargez **un seul fichier par ligne et par intitulé**, sachant que le fichier peut comporter plusieurs pages. (Ne pas ajouter toutes vos pièces dans une seule ligne ou catégorie, intégrez seulement la pièce demandée puis passez à la ligne suivante et téléchargez à nouveau la seule pièce demandée, etc. ... jusqu'à avoir joint tous les éléments requis)

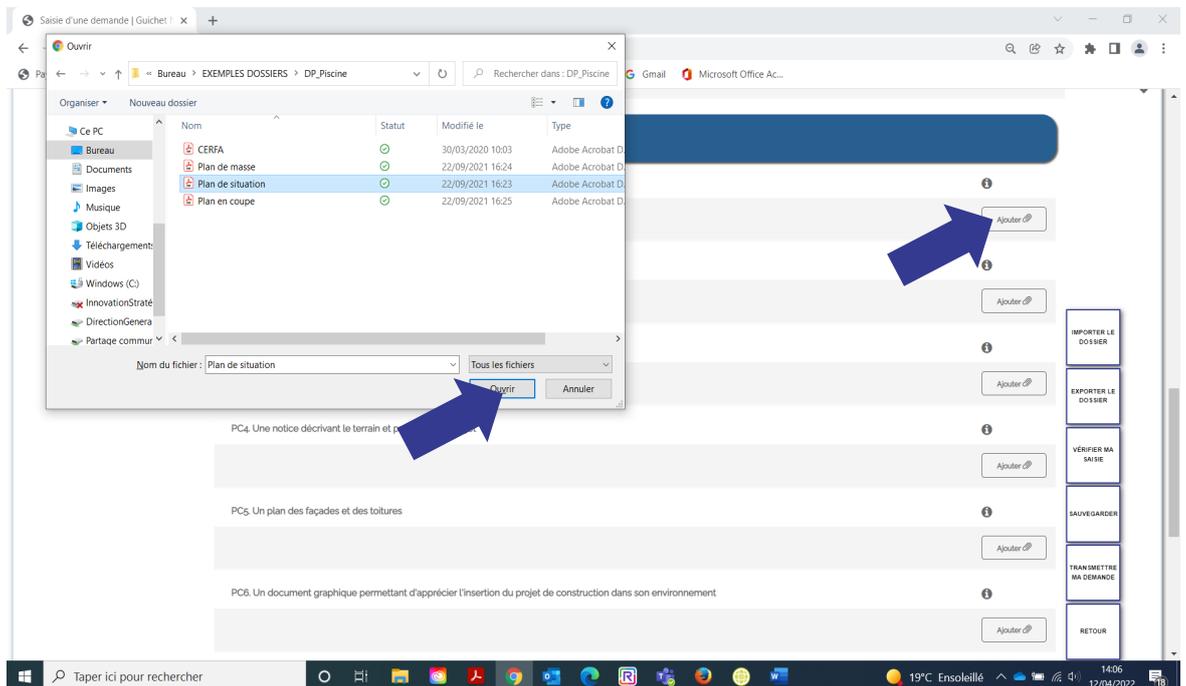
Vous ne pourrez pas dépasser le poids de **10 Mo (10 Mégaoctets) par pièce justificative**. En cas de fichiers lourds (exemple des projets architecturaux multipages) générez ou faites générer une version compressée qui puisse respecter ce standard de poids de fichier

JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE MA DEMANDE D'URBANISME

Etape 2

Comment télécharger ma pièce justificative ?

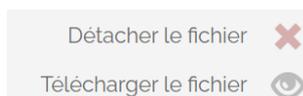
↪ A chaque fin de ligne et pour chacune des pièces que vous aurez à joindre, vous trouvez le bouton « **Ajouter** »



↪ Une fois cliqué, vous sélectionnez le fichier de votre pièce justificative sur votre ordinateur. Cliquez sur « **Ouvrir** ». Le fichier se télécharge et apparaît ensuite sous sa forme miniature



↪ Vous pouvez visualiser votre fichier ou le retirer en utilisant les fonctions en fin de ligne



JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE MA DEMANDE D'URBANISME

Etape 3

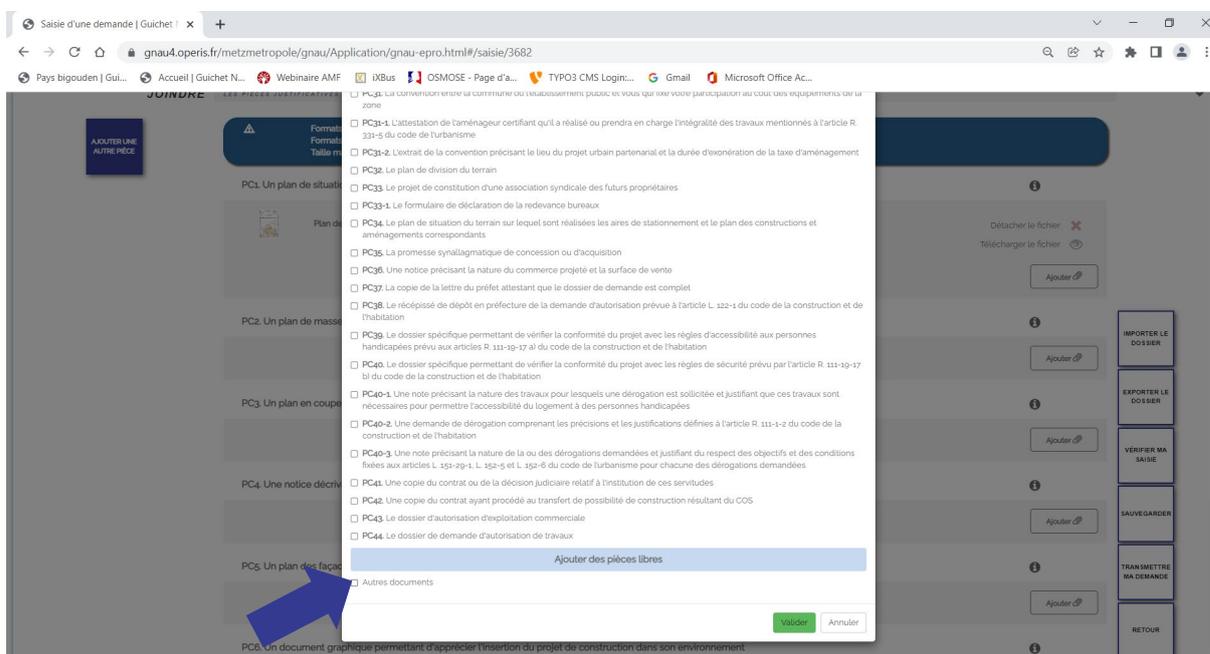
Ajoutez l'ensemble des pièces de votre demande

- Passez à la ligne et à la pièce justificative suivante et répétez l'opération jusqu'à avoir téléchargé et complété tous les éléments qui vous sont demandés
- Comme pour la partie « Cerfa » votre dossier ne sera transmissible qu'une fois l'intégralité des éléments obligatoires renseignés

➤ **BON A SAVOIR !**

Dans certains cas particuliers il se peut que vous vouliez ajouter à votre dossier (par exemple pour des raisons de bonne compréhension du projet) **une pièce qui n'est pas exigée dans la liste de la partie « JOINDRE » du guichet.** Dans ce cas utilisez le bouton « Ajouter une autre pièce »

AJOUTER UNE
AUTRE PIÈCE



- Cliquez la coche « Autres documents » en bas de liste et validez. Vous retrouvez désormais la ligne « Autre document » dans la liste des pièces à joindre à votre dossier et pourrez ajouter votre fichier.

A l'issue de ces étapes et si votre Cerfa est complété, vous pouvez transmettre votre dossier en cliquant sur :

TRANSMETTRE
MA DEMANDE